

# Le cannabis thérapeutique bientôt en France ?

L'Agence nationale de sécurité du médicament (Ansm) vient de rendre publiques les premières conclusions du comité scientifique chargé d'étudier la mise à disposition du cannabis thérapeutique en France.

**Le comité estime qu'il est pertinent d'autoriser en France l'usage du cannabis à visées thérapeutiques.**

Les situations où cela serait pertinent concernent :

- les douleurs réfractaires aux autres traitements
- certaines formes d'épilepsie sévères
- les patients qui reçoivent un traitement pour le cancer
- les patients en soins palliatifs
- les personnes souffrant de troubles liés à une sclérose en plaque.

Le comité souhaite donc une évolution de la législation en ce sens.

Le comité exclut cependant que l'usage thérapeutique du cannabis puisse se faire par voie fumée.

**Source : [Cannabis thérapeutique en France : l'ANSM publie les premières conclusions du CSST](#)**

**Articles en lien :**

[Le cannabis thérapeutique va être mis à l'étude en France](#) (actualité du 11/09/2018)

[Fiche cannabis](#) du Dico des drogues